

François Dechy, nouveau président de « Le modèle coopératif est un modèle toutes les cases de l'espoir »

François Dechy, maire de Romainville (Seine-Saint-Denis) et militant de l'ESS, a pris en septembre la présidence de l'Avise, une association-pivot dans l'ESS, qui outille, accompagne et finance les porteurs de projet du secteur.

Vous venez de prendre la présidence de l'Avise. Pouvez-vous nous rappeler ses missions ?

François Dechy : L'Avise a un positionnement singulier. C'est une association créée en 2002 qui a une fonction d'agence d'ingénierie. C'est un bien commun, dont bénéficient aussi bien les entreprises de l'ESS que les collectivités locales et les réseaux de l'accompagnement. Nous avons pour mission d'accompagner le développement de l'économie sociale et solidaire et de l'innovation sociale en France.

Nous sommes soutenus par l'État, la Banque des Territoires et le Fonds social européen +. Notre gouvernance est composée par les acteurs institutionnels nationaux de l'ESS dont la CG Scop.

« Nous sommes soutenus par l'État, la Banque des Territoires et le Fonds social européen +. Notre gouvernance est composée par les acteurs institutionnels nationaux de l'ESS dont la CG Scop. »

Concrètement, comment les compétences de l'Avise sont-elles mises en œuvre sur le terrain ?

F. D. : Nous avons un pilotage national, mais effectivement nous animons plusieurs communautés présentes sur



les territoires (le Dispositif local d'accompagnement à l'ESS, le Réseau des incubateurs de l'ESS, les Fabriques à initiatives...), qui nous permettent d'être au contact des problématiques de l'ESS comme de celles des territoires.

Notre deuxième mission est d'être un centre de ressources, via le site avise.org,

principalement destiné aux structures de l'ESS, aux accompagnateurs et aux acteurs publics.

Troisièmement, nous accompagnons directement des entreprises de l'ESS via des programmes d'accompagnement opérés au niveau national, avec nos partenaires (ex. : le programme P'INS porté

I'Avise : d'avenir et il coche

avec la Fondation Macif dédié à l'essai-mage d'innovations sociales).

En quatrième lieu, nous finançons des projets au titre du Fonds social européen + (FSE+).

Enfin, l'Avise a été mandatée en 2020 par la Commission européenne pour porter le Centre national de compétences de l'innovation sociale pour la France.

À titre personnel, vous connaissiez déjà très bien l'Avise avant d'en prendre la présidence...

F. D. : Je connais son rôle précieux. Je vais m'atteler à le conforter avec les équipes salariées et les membres de l'Avise, maintenant que j'ai pris la succession de Jérôme Saddier, le précédent président. Dans mon parcours au sein de l'ESS, j'ai croisé plusieurs fois la route de l'Avise. En tant que chargé de mission à France Active, j'ai travaillé pour le centre national de ressources sur le financement de l'Avise dans le cadre du DLA. Puis j'ai été bénéficiaire des programmes de l'Avise comme entrepreneur social. Et je suis membre du Bureau exécutif depuis 2018. Je sais donc que les porteurs de projet dans l'ESS ont besoin d'ingénierie pour rendre opérants leurs projets de transformation sociale et environnementale.

Quel lien peut-on établir entre les Scop et Scic et l'Avise ?

F. D. : La CG Scop est membre active de l'Avise et les unions régionales interagissent au quotidien sur les territoires avec les communautés d'accompagnateurs de l'ESS animées par l'Avise. Ces partenariats fertiles permettent de promouvoir le modèle coopératif pour répondre aux enjeux de la transition juste.

En tant que représentant d'une collectivité, je suis d'ailleurs sociétaire de la Scic Nourrir l'avenir, avec laquelle nous travaillons pour introduire plus de bio et de local dans notre restauration collective. D'autres collectivités sont aussi sociétaires de la Scic. Il y a de nombreux champs, comme le médico-social, la solidarité, la culture ou encore l'économie circulaire, où les coopératives peuvent et doivent jouer un rôle crucial. Ça fait partie de nos missions de les encourager.

Quels axes vous paraissent déterminants pour continuer à développer l'ESS ?

F. D. : Malgré les incertitudes budgétaires, l'ESS doit garder son esprit de résistance et de conquête. C'est en cooptant et en mutualisant nos ressources,

nos outils et notre enthousiasme que nous pourrons faire de l'ESS et de l'innovation sociale des leviers de transformation de l'économie et de la société. L'Avise y apportera toute sa contribution !

You êtes aussi maire de Romainville, une commune dans laquelle vous expérimentez les méthodes et réussites de l'ESS. Pouvez-vous évoquer la création en juin dernier de la Fabrique de l'émancipation - Claude Alphandéry ?

F. D. : Dans notre ville de Seine-Saint-Denis, nous avons la conviction qu'il faut justement créer des alliances à partir des territoires entre la collectivité, les citoyens et les acteurs de l'ESS, pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux. Il faut aussi multiplier les points de contact pour porter des dynamiques et redonner du sens à l'action publique.

Nous avons créé ce tiers-lieu municipal, la Fabrique de l'émancipation, qui fédère les services publics, les acteurs de l'ESS et les citoyens engagés pour l'inclusion professionnelle. Et nous avons donné à la Fabrique le nom de Claude Alphandéry pour rendre hommage à ce militant de toujours de l'ESS. ☺



Abonnez-vous au magazine Participer !

Chaque trimestre, suivez l'actualité et les enjeux des Sociétés coopératives.

Merci de retourner ce bulletin d'abonnement dûment rempli accompagné de votre règlement à l'ordre de : Scop Edit - 12, rue du Cap-Vert - 21800 Quetigny

Structure / organisme :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :